

**Assemblée générale**

Distr. générale
14 août 2007
Français
Original : anglais

Soixante et unième session

Point 21 de l'ordre du jour

Question des îles Falkland (Malvinas)

**Lettre datée du 6 août 2007, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de me référer à la lettre datée du 10 juillet 2007, que vous a adressée le Représentant permanent de l'Argentine et dans laquelle il demande que soit distribuée la Déclaration sur la question des îles Malvinas, adoptée par l'Organisation des États américains (A/61/986).

J'ai le privilège de vous faire tenir ci-joint le texte de la réponse écrite de l'Observateur permanent du Royaume-Uni auprès de l'Organisation des États américains (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 21 de l'ordre du jour.

(Signé) Emyr Jones Parry



**Annexe à la lettre datée du 6 août 2007 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande
du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de me référer à la Déclaration concernant la question des îles Falkland (le nom correct des îles en anglais), adoptée par la présente session plénière.

La position du Royaume-Uni a été exposée en détail récemment par le Représentant permanent du Royaume-Uni auprès de l'Organisation des Nations Unies, Emyr Jones Parry, dans un droit de réponse daté du 4 octobre 2006 (A/61/535) à la suite de la déclaration que le Président de la République argentine, Nestor Carlos Kirchner a faite le 20 septembre 2006 à l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette position demeure celle du Royaume-Uni.

Le Royaume-Uni n'a aucun doute quant à sa souveraineté sur les îles Falkland, la Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud, ainsi que sur les régions maritimes environnantes.

Je suis persuadé que l'adoption de cette déclaration ne nous empêchera pas de coopérer de manière fructueuse sur les questions qui restent inscrites à l'ordre du jour de la trente-septième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document d'information et de le déposer comme document officiel de l'Assemblée générale.

L'Observateur permanent du Royaume-Uni
auprès de l'Organisation des États américains
(*Signé*) Alan **Charlton**